



## INTERPELLATION

### APRES LE VOTE POPLAIRE DU 30 NOVEMBRE 2008 - QUEL AVENIR POUR LE MUSEE CANTONAL DES BEAUX-ARTS ?

On ne peut que prendre acte avec amertume et regret de la décision du peuple vaudois de rejeter le crédit d'investissement de fr. 390'000.-- destinés à l'étude architecturale et d'implantation du nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts (MCBA).

Indispensable à l'offre culturelle cantonale et attendu depuis plusieurs années pour permettre à chacune et à chacun d'avoir accès à un patrimoine culturel très important et digne du plus haut intérêt (plus de 8'000 oeuvres) ainsi que pour accueillir des Fondations et expositions de renommées mondiales, le futur Musée a sans doute été victime de la récente situation économique défavorable, comme d'un emplacement ou d'une architecture qui n'ont manifestement pas convaincu.

Cependant, le débat électoral comme la très faible majorité de refus - tant sur le plan cantonal que communal à Lausanne - permet d'être convaincu que le peuple vaudois reste, dans une très large majorité convaincu de la nécessité d'un tel ouvrage, porteur en terme éducatif, culturel et touristique.

Il est désormais important de profiter de la dynamique créée par cette votation, malgré son issue défavorable. Il convient également de rassurer les donateurs qui se sont généreusement manifestés soit par des dons ou prêts d'œuvres soit par une participation financière à la construction d'un futur Musée.

Alors que ce projet était à l'étude et en gestation depuis plus de 15 ans, qu'il était d'autre part inscrit comme objectif prioritaire dans le programme de législature de l'actuel Conseil d'état (comme encore dans le programme électoral du Parti radical vaudois) et que l'emplacement avait déjà été choisi par le Conseil d'Etat en 2001, on regrettera toutefois des lacunes importantes dans la conduite du projet et en particulier dans la démarche participative. Celle-ci aurait du avoir comme priorité d'informer la population sur l'implantation du projet au bord du Lac - lieu toujours sensible non seulement pour les lausannois mais également pour l'ensemble des vaudois - ainsi que pour l'avenir muséographique du Palais de Rumine et des projets que l'on pouvait légitimement y associer compte tenu de sa situation idéale au centre ville et à proximité du nouveau M2.

Il ne fait guère de doute que l'absence d'un projet porteur, populaire et mobilisateur sur le site de Rumine, permettant d'anticiper le départ du Musée cantonal des Beaux-Arts fut un facteur déterminant quant à l'issue du scrutin.

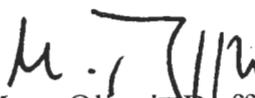
Le soussigné et le Groupe radical au Grand Conseil souhaitent que le Conseil d'Etat reprenne le plus rapidement possible l'étude de ce projet majeur pour la culture de notre Canton.

On veut croire et espérer que l'échec du 30 novembre 2008 ne fut qu'une étape - certe regrettable - dans l'aboutissement du nouveau Musée.

Dès lors, l'on souhaite poser au Conseil d'Etat les questions suivantes :

1. Quel analyse le Conseil d'Etat fait-il du vote populaire du 30 novembre 2008, en particulier considère-t-il que l'implantation d'un Musée cantonal des Beaux-Arts à Lausanne est encore possible, dans quel délai et sur quel site ?
2. Quelle position entend adopter le Conseil d'Etat face à des propositions émanant d'autres ville de Lausanne et situées dans le Canton ou face à des propositions émanant de promoteurs privés ?
3. Quelles démarches concrètes le Conseil d'Etat entend-il entreprendre pour rassurer les donateurs, prêteurs d'œuvres d'Arts, collectionneurs et investisseurs privés en vue de garantir la pérennité de ces dons ou des ces prêts pour un futur Musée ?
4. Dans quel délai le Conseil d'Etat imagine-t-il présenter un projet populaire et mobilisateur sur le plan culturel pour le Palais Rumine et le centre Ville lausannois lors du départ du Musée cantonal des Beaux-Arts?
5. Le Conseil d'Etat ne pense-t-il pas utile de lier le projet du futur Musée cantonal des Beaux-Arts avec la réponse au postulat du soussigné sur un plan directeur de l'avenir muséographique dans le canton de Vaud ?
6. Quelles collaborations le Conseil d'Etat entend-il mener avec la Ville de Lausanne soit pour l'implantation du Musée soit pour créer un véritable pôle d'intérêts nouveaux au Palais de Rumine lors du départ du Musée cantonal ?

**Le soussigné souhaite développer la présente interpellation**

  
Marc-Olivier Buffat,  
Député Lausanne

2.12.08

*(li ho)*